

Tél. : 04 91 50 37 38

Fax :

Courriel : ce.0130527C@ac-aix-marseille.fr

Liste des élèves de la classe de 05 CPE

Enseignant(s) : MONSIEUR GUILLAUME

<i>N°</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Né(e) le</i>	<i>Sexe</i>	<i>Niveau</i>
1	ADIL	Ritej	24/12/2017	F	CP
2	ALI	Yousra	23/02/2017	F	CP
3	ALSRAHEN	Oday	15/12/2015	M	CP
4	CHARTIOT	Aliette	09/09/2017	F	CP
5	HERAUD	Jade	20/02/2017	F	CP
6	LARACHI	LOUAY	09/05/2017	M	CP
7	MOUIGNI	Maïssane	02/08/2016	F	CP
8	NABLI	Rayan	28/07/2017	M	CP
9	NDIEGUENE	Cheikh Omar	22/01/2017	M	CP
10	ROUX	Jade	24/12/2017	F	CP
11	SAID ABDILLAH	Asma	17/01/2017	F	CP
12	YALICHANI	Adam	13/07/2017	M	CP
13	ZIANI	Iyad	06/09/2017	M	CP

Nombre élèves 13

Mise à jour en date du 30/06/2023

Liste des fournitures CP D-E
M.GUILLAUME et Mme HONORÉ

- 1 cartable
- 1 trousse
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 ramette de feuilles blanches 80g pour photocopieurs
- 1 porte-vues 80 vues
- 1 pochette à rabats.
- 10 feutres velléda pour ardoise
- 10 colles batons

Des compléments pourront être demandés en cours d'année, notamment pour les feutres pour ardoise et les colles.

Le reste des fournitures sera fourni par la mairie.

Liste des fournitures CP D-E
M.GUILLAUME et Mme HONORÉ

- 1 cartable
- 1 trousse
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 ramette de feuilles blanches 80g pour photocopieurs
- 1 porte-vues 80 vues
- 1 pochette à rabats.
- 10 feutres velléda pour ardoise
- 10 colles batons

Des compléments pourront être demandés en cours d'année, notamment pour les feutres pour ardoise et les colles.

Le reste des fournitures sera fourni par la mairie.

Coopérative scolaire: Le montant de l'adhésion est fixé à 15 € (de préférence par chèque, ordre: *coopérative scolaire école B. Cadenat*).

La coopérative de chaque classe sert à financer partiellement ou en totalité des animations, des spectacles, des sorties, des achats de matériels au cours de l'année. **Plus elle aura d'adhérents, plus les financements seront possibles.**

Assurance scolaire : attestation d'assurance scolaire mentionnant "responsabilité civile" **ET** "individuelle accident"

BONNES VACANCES ET À LA RENTRÉE (lundi 04/09/23)

Coopérative scolaire: Le montant de l'adhésion est fixé à 15 € (de préférence par chèque, ordre: *coopérative scolaire école B. Cadenat*).

La coopérative de chaque classe sert à financer partiellement ou en totalité des animations, des spectacles, des sorties, des achats de matériels au cours de l'année. **Plus elle aura d'adhérents, plus les financements seront possibles.**

Assurance scolaire : attestation d'assurance scolaire mentionnant "responsabilité civile" **ET** "individuelle accident"

BONNES VACANCES ET À LA RENTRÉE (lundi 04/09/23)